

■ FORMULES P. 21

PERSONNES / FAMILLE

Séparation de biens : conventions des futurs époux en matière de contribution aux charges du mariage

par Nathalie Couzigou-Suhas

■ ACTUALITÉS P. 5

IMMOBILIER

Crédit immobilier : les nouvelles règles pour emprunter à partir du 1^{er} janvier 2022

IMMOBILIER

Modification de la méthode de calcul et des modalités d'établissement du DPE

PERSONNES / FAMILLE

Effets de la dispense de fournir caution dans l'acte constitutif de l'usufruit

PROFESSIONS

Décret du 11 octobre 2021 modifiant la procédure civile : dispositions concernant le notariat

■ PRATIQUE P. 14

IMMOBILIER

Le régime de transmission de l'obligation réelle environnementale

par Frédéric Rouvière

■ CHRONIQUES P. 28

ENTREPRISE

Baux commerciaux

par Laurent Ruet



COMITÉ DE RÉDACTION

DIRECTION ÉDITORIALE

Michel GRIMALDI, professeur à l'université Panthéon-Assas (Paris 2)
Christophe VERNIÈRES, professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Jean-Jacques BARBIERI, conseiller à la Cour de cassation
Solange BECQUÉ-ICKOWICZ, professeur à l'université de Montpellier
Frédéric BICHERON, professeur à l'université Paris Est - Créteil Val-de-Marne (Paris 12)
Gilles BONNET, notaire à Paris
Séverine CABRILLAC, professeur à l'université de Montpellier
Gérard CHAMPENOIS, professeur émérite de l'université Panthéon-Assas (Paris 2)
Isabelle DAURIAC, professeur à l'université Paris Descartes
François DELORME, notaire à Blérancourt
Sophie GAUDEMET, professeur à l'université Panthéon-Assas (Paris 2)
Rémy GENTILHOMME, notaire à Rennes, professeur associé à l'université de Rennes 1
Charles GIJSBERS, professeur à l'université de Rouen Normandie
Daniel GUTMANN, professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)
Mathias LATINA, professeur à l'université Côte d'Azur
Marie-Anne LE FLOCH, notaire à Paris
Marc NICOD, professeur à l'université Toulouse 1 Capitole
Bernard REYNIS, notaire honoraire, président honoraire du CSN, ancien conseiller à la Cour de cassation
Frédéric ROUSSEL, directeur général de l'ANC, chargé de mission au CSN
Jean-François SAGAUT, notaire à Paris, président du 111^e congrès des notaires de France
Dominique SAVOURÉ, notaire à Versailles, chargé d'enseignement à l'université Panthéon-Assas (Paris 2)
Bernard VAREILLE, professeur à l'université de Limoges
Frédéric VAUVILLÉ, professeur à l'université Lille Nord de France, conseiller scientifique du CRIDON Nord-Est
David VITTORI, notaire à Paris

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Laurent AYNÈS, professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)
Jacques COMBRET, notaire honoraire, président honoraire du congrès des notaires de France
Michel GRIMALDI, professeur à l'université Panthéon-Assas (Paris 2)
Hervé LÉCUYER, professeur à l'université Panthéon-Assas (Paris 2)
Cyril NOURISSAT, professeur à l'université Jean-Moulin (Lyon 3), ancien recteur de l'académie de Dijon
Hugues PÉRINET-MARQUET, professeur à l'université Panthéon-Assas (Paris 2)
Christian PISANI, notaire honoraire, président honoraire de la chambre interdépartementale des notaires de Paris
Mariel REVILLARD
Gilles ROUZET, notaire honoraire, conseiller honoraire à la Cour de cassation, ancien professeur associé à l'université de Bordeaux
Jean-François SAGAUT, notaire à Paris, président du 111^e congrès des notaires de France
Jean TARRADE, ancien président du Conseil des notariats de l'Union européenne, président honoraire du Conseil supérieur du notariat
Bernard VAREILLE, professeur à l'université de Limoges

RÉDACTION

Revue éditée par Lextenso, 1, Parvis de La Défense - 92044 Paris – La Défense (CEDEX)
P-DG, Directeur de la publication : Bruno Vergé. Directrice générale déléguée : Emmanuelle Filiberti. Rédactrice en chef : L. Ricco.
Rédactrices spécialisées : E. Guérin - C. Burban. Rédactrice : M. Campo. Assistante : C. Bardet
Tél. : 01.40.93.40.43 - Fax : 01.41.08.23.60 - defrenois.redaction@lextenso.fr
Imprimeur : Duplprint Mayenne - 733, rue Saint Léonard, 53101 Mayenne CEDEX. CPPAP n° 1122 T 791 30 - ISSN : 2116-9578.
Dépôt légal : à parution.

Abonnements

Tél. : 01 40 93 40 40 - Fax : 01 41 09 92 10 - abonnements@lextenso.fr - Tarifs France 2021 : 611,58 € TTC (TVA 2,10 %).
Prix au numéro : 25,53 € TTC (TVA 2,10 %). Tarifs étudiants : nous consulter.

Publicité

Tél. : 01 40 93 40 68 - Fax : 01 41 09 92 07 - benoit.favre@lextenso.fr - Tarifs : nous consulter.

Crédits

Dessin de couverture par Julie Le Cor, pour le Defrénois.
Toute reproduction, même partielle, est interdite, sauf exceptions prévues par la loi. La réalisation de panoramas de presse sur intranet incluant un extrait du contenu de la présente publication est conditionnée à la conclusion d'un accord avec le centre français d'exploitation du droit de copie (CFC)

Imprimé sur des papiers produits en Belgique (couverture, 0% de fibres recyclées) et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres recyclées), issus de forêts gérées durablement ; impact gaz à effet de serre pour un exemplaire : 141 g éq. CO₂



ACTUALITÉS P. 5

À LA UNE

Crédit immobilier : les nouvelles règles pour emprunter à partir du 1^{er} janvier 2022

ACTES COURANTS - IMMOBILIER

Modification de la méthode de calcul et des modalités d'établissement du DPE

ACTES COURANTS - IMMOBILIER

Réforme des règles de publicité des actes des collectivités territoriales

FAMILLE - PATRIMOINE

Effets de la dispense de fournir caution dans l'acte constitutif de l'usufruit

PROFESSION

Décret du 11 octobre 2021 modifiant la procédure civile : dispositions concernant le notariat

PRATIQUE P. 14

QUESTIONS-RÉPONSES

Le régime de transmission de l'obligation réelle environnementale

par **Frédéric Rouvière**

FORMULES

Séparation de biens : conventions des futurs époux en matière de contribution aux charges du mariage

par **Nathalie Couzigou-Suhas**

CHRONIQUES P. 28

Baux commerciaux

par **Laurent Ruet**

VIE PRO P. 36

OFFRES ET DEMANDES P. 44

INDICES P. 48
